



Mensuel d'information communale,
les articles à paraître doivent être déposés en Mairie ou
envoyés par mail
mairie.saintbarth@territoire-de-beaurepaire.fr
Rédaction Administration et impression - Mairie de St Barthélemy

SEPTEMBRE / OCTOBRE n°227

S
O
M
M
A
I
R
E

Le mot du Maire
Coup de gueule
Environnement
Compte rendu du CM 14 septembre
Quelles activités après 60 ans
Permanences sociales
A vos agendas

INFOS utiles

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Lundi 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Mercredi 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Vendredi 8h00 - 12h00

04 74 84 63 25



POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



- centre commercial Le Suzon
- place du cimetière
- atelier municipal

DECHETERIE de BEAUREPAIRE

Horaires d'hiver du 01/11 au 31/03

Lundi-Mardi-Mercredi 8h30-12h / 13h30-17h

Jeu 13h30-17h

Vendredi-Samedi 8h30-12h / 13h30-17h

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Mercredis 4, 18 octobre, Jeudi 2 novembre

Mercredis 15, 29 novembre

et 13, 27 décembre

Pour les nouveaux arrivants sur la commune
inscription sur la liste
électorale avant le 31 décembre.



permanence le samedi 30 décembre de
9h à 13h en mairie UNIQUEMENT
pour les inscriptions élections.

coup de gueule



Extrait d'un courrier reçu en mairie

Le mot du Maire

11 Novembre



Comme chaque année, une petite cérémonie commémorative aura lieu au monu-
ments aux morts le samedi 11 novembre à 11 heures.

Les enfants des écoles sous le direction de leur maîtresse participeront à cette
manifestation.

Venez les accompagner pour ne pas oublier cette période tragique que fût la grande
guerre.

A l'issue de la cérémonie un apéritif sera offert.

VŒUX DU MAIRE le vendredi 30 décembre 2017 à 19h salle polyvalente

Gérard BECT

pas
s
e
r
v
i
c
e
m
u
n
i
c
i
p
a
l

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE

MES DÉMARCHES
à portée de clic!



Depuis le 16 octobre, la Préfecture de GRENOBLE
et de la Sous-Préfecture de VIENNE n'accueillent
**plus de public pour les permis de conduire et
cartes grises. Vos démarches se font sur le site
<https://ants.gouv.fr>, comme pour les cartes d'identité et les passe-
ports.**

Les dossiers papiers ne sont plus instruits.

TAILLE DES HAIES, ELAGAGE DES ARBRES

**Nous rappelons aux riverains qu'ils doivent assurer l'entretien de leurs haies
et de leurs arbres bordant les voies de circulation.**

Les haies doivent être taillées à l'aplomb de la limite du domaine public (et, le cas
échéant, débarrassées des ronces qui en sortent).

Un empiètement présente un double inconvénient :

- il réduit l'espace dévolu aux déplacements et crée une entrave à la libre circulation
de chacun,
- il diminue la visibilité de ceux qui s'engagent sur la voie. Au-delà des gênes occa-
sionnées, il y a souvent une mise en danger directe pour les usagers.

Les arbres peuvent disposer d'un peu liberté, cependant il faut s'assurer que leurs
branches :

- laissent un espace libre de 3 mètres au-dessus des voies piétonnes et de 4,50 mè-
tres au-dessus de la route (la hauteur du camion de collecte des ordures ménagères
est de 4,20 mètres),
- n'entrent pas en contact avec les lignes électriques ou téléphoniques et ne risquent
pas de venir peser sur elles lorsqu'elles seront chargées de neige.

En cas d'accident la responsabilité du riverain négligent serait engagée.

**Nous comptons sur la compréhension et la bonne volonté de chacun et nous
vous remercions tous par avance.**

Bruno DANNONAY, Adjoint, Délégué à l'Environnement et à la Sécurité

Je lis avec beaucoup d'intérêt le bulletin municipal et j'en profite pour féliciter toute l'équipe qui diffuse des renseigne-
ments utiles et agréables à lire, à la portée de tous.

J'en profite donc «à mon tour» pour vous faire part de mon cri d'alerte à l'attention de tous les villageois. [...]

Toutes les semaines, je ramasse sur ma banquette bouteilles vides (verre et plastique) paquets de cigarettes vides et autres
poches plastiques ou papier (chips, sandwich etc...)

J'ai vu de mes yeux, des passagers jeter leurs poubelles par la vitre - sans vergogne.... Cigarettes aussi avec les herbes sè-
ches... bref aucun sens civique, aucun respect pour les autres.

On a belle mine d'enseigner aux enfants des cours de civisme et leur faire ramasser «les poubelles» de leurs aînés!!

«faites ce que je dis mais ne faites pas ce que je fais» jamais proverbe n'a été aussi vrai et actuel.

Alors si chacun veut bien y mettre un peu du sien, on aurait un village plus propre avec tous les efforts que fait la munici-
palité pour que les villageois soient bien et heureux dans leur village.

Ceci est un cri du cœur et un coup de gueule bien justifié.[...]

Merci d'avance à tous ceux qui réfléchiront avant de se débarrasser de leurs détritres dans les rues d'ici ou d'ailleurs.

L.L. une ex-enseignante révoltée.

DÉCISIONS INDIVIDUELLES

NATURE	NUMERO	DATE DE SIGNATURE	
Droit de préemption FAURE	2017DI008	18/7/2017	
Droit de préemption NANE	2017DI009	24/7/2017	ANNULE
Droit de préemption NANE	2017DI010	01/08/2017	
Droit de préemption BRUN	2017DI011	16/8/2017	

CREATION EMPLOI

M le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Il propose au conseil Municipal

1 - La création d'un emploi d'Adjoint technique à temps non complet soit 13/35ième pour exercer les fonctions d'agent de service en restauration scolaire à compter du 1^{er} septembre 2017.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière technique, au grade des adjoints techniques.

S'il ne peut être pourvu par un fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un agent non titulaire dont les fonctions relèveront de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article 3 et suivants de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. Il devra dans ce cas justifier de 6 mois d'expérience professionnelle dans des fonctions similaires.

La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'adjoint technique.

2 - De modifier ainsi le tableau des emplois.

3 - D'inscrire au budget les crédits correspondants.

REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC MARCHANDS AMBULANTS

M le Maire, Gérard BECT, rappelle que l'occupation du domaine public par une personne privée est conditionnée par l'obtention d'une autorisation délivrée par le Maire à titre précaire et révocable.

L'article 2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques en vigueur, prévoit que toute occupation ou utilisation du domaine public d'une personne publique donne lieu au paiement d'une redevance.

Le montant de la redevance pour occupation du domaine public est déterminé par le Conseil Municipal.

En ce qui concerne les marchands ambulants amenés à stationner sur le domaine public communal pour les besoins de leur activité (camions à pizza notamment), le Maire propose d'instaurer **une redevance annuelle de 100 euros**.

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

APPROUVE la fixation du tarif d'occupation du domaine public pour les marchands ambulants.

DIT que les commerces mobiles seront obligatoirement alimentés par un groupe électrogène

FIXE l'emplacement des commerçants sur le parking de la voie nouvelle, devant la salle polyvalente chaque lundi soir.

ARCHITECTE TRAVAUX ACCESSIBILITE

Sans objet

DM CREDIT DEMOLITION TANNERIE

DESIGNATION	DIMINUTION SUR CREDITS OUVERTS	AUGMENTATION SUR CREDITS OUVERTS
D 020-00 : OPERATIONS NON AFFECTEES	20 000 €	
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues Invest	20 000 €	
D 21318-20 : TERRAINS ET BATIMENTS		20 000 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		20 000 €

COMPTE RENDU de manifestation

Nettoyons la nature :

Aujourd'hui, vendredi 22 septembre, nous avons ramassé beaucoup de déchets à côté de la mairie, de l'église, de la maison familiale et du cimetière.

Alors nous vous demandons de ne pas jeter les déchets par terre mais de les mettre à la poubelle.

Attention !! Il y a des mégots partout, pensez à les jeter dans les cendriers s'il vous plaît. Merci d'avance pour votre aide.



Les élèves de CP et de Grande section de l'école de St Barthélémy.

Chaque classe a nettoyé une partie de la commune. Nous comptons sur vous pour garder Saint Barthélémy le plus propre possible.

Merci d'avance.

Les élèves de l'école de St Barthélémy



A la vie – accompagner les vivants propose grâce à un réseau de personnes sensibilisées à la perte ou ayant vécu la mort d'un proche : l'accueil de personnes, qui à leur tour, vivent cet événement, pour, au travers de leur expérience, les soutenir par :

**A la Vie
Accompagner les Vivants**

Association loi 1901

Contact téléphonique : 06 72 29 01 33

Adresse mail : accompagner_vivants@yahoo.fr

Pour avoir des informations mises à jour : [http:// www.alavie.fr](http://www.alavie.fr)

A la Vie Accompagner les vivants
Boite postale 126
38209 Vienne Cedex

- Une écoute pour échanger en toute simplicité,
- Des soirées débats gratuites animées par des intervenants sur des thèmes divers
- des groupes de paroles, gratuits, avec l'aide d'un thérapeute,
- une aide pratique,
- des renseignements sur les soins complémentaires.

Quelles activités après 60 ans ?

Centre Social et Culturel

2017



Une équipe de 5 professionnelles, pour vous accueillir et vous accompagner

DUNAND Camille
Responsable famille et lien social

ZOWIEZ MALO
Animatrice famille et lien social

LONJON Isabelle
Animatrice famille et lien social

QUILLON Isabelle
Animatrice multimédia

SARTRE Sylvie
Animatrice d'accueil

Vous pouvez contacter l'équipe d'animation

Facebook: familles cib Beurepaire
Centre Social de l'Île du Battoir :
04.74.79.07.20

Portable secteur famille :
06.79.95.19.15

Par mail :
camille.dunand.cib@gmail.com



Mais aussi des rencontres

Le centre social possède une annexe située en centre ville de Beurepaire qui permet un accueil accessible dédié aux seniors du territoire.

• Tricoteuses de la rue

Un groupe de retraitées se retrouve tous les jeudis après midi à l'annexe du centre social (en centre ville) pour réaliser des pièces en tricots.



Depuis 2016, ce groupe se charge, au fil des saisons, de la décoration d'une vitrine d'une commerçante de Beurepaire

• Lecture sous l'arbre

Une fois par semaine, pendant les vacances scolaires, des bénévoles retraités viennent raconter et lire des histoires aux enfants du centre de loisirs pendant le temps calme.

• Des sorties

Deux sorties loisirs / culturelles seront prévues avant fin mars 2018. Les dates et destinations sont encore à définir

Des activités physiques et sportives

• Yoga

Animé par un professionnel
Mardi de 14h30 à 15h30
16h à 17h
18h30 à 19h30
20h à 21h

Tarif: 110€



• Gym ASTA

Animée par une professionnelle
Mardi ou vendredi de 9h10 à 10h10
Tarif: cotisation ASTA 35€

• Marche

Animée par des bénévoles
Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 13h30
Départ du CIB sauf le lundi, départ du cimetière de Beurepaire
Tarif: 5€

• Pilate

Animée par une professionnelle
Lundi de 19h30 à 20h30 / 20h30 à 21h30
Jeudi de 9h à 10h / 10h15 à 11h15
Tarif: 125€



• Tir à l'arc

Animé par un bénévole de la Fédération Française de la Retraite Sportive
Tous les lundis de 9h à 11h
Matériel fourni
Tarif: 50€



• Marche nordique

Animé par un bénévole de la Fédération Française de la Retraite Sportive
Tous les mercredis de 9h à 11h
Matériel non fourni
Tarif: 30€



• Tennis de table

Animé par un bénévole de la Fédération Française de la Retraite Sportive
Tous les lundis de 9h à 11h
Matériel fourni
Tarif: 50€



Des Conférences gratuites

• **Alimentation autour de Noël, le vendredi 8 décembre, de 9h à 12h:** intervention d'une diététicienne, accompagnée par une professionnelle du centre social, confection et partage d'un repas de fête

• **Dépression et vieillissement : le 24 novembre de 10h à 12h sur inscription**
Intervention de l'ADAG (association spécialisée en gérontologie) pour échanger autour de la dépression chez la personne âgée.
Un repas partagé sera proposé aux participants à la suite de la conférence

• **Hygiène bucco dentaire: date et horaire à définir**
Intervention d'un chirurgien dentiste pour échanger autour de l'hygiène bucco dentaire et les différentes aides.

Inscription et renseignement à l'accueil du centre social, tous les après midi, auprès de Sylvie.

Les Ateliers

Pour chaque activité du centre social, la carte d'adhésion de 10€ annuelle est obligatoire

• Méli Mélo

Art créatif / activités manuelles animées par une bénévole
1er vendredi du mois, de 14h à 17h.
Tarif: carte d'adhérent 10€

• Cuisine traditionnelle

Animée par des bénévoles
Lundi de 9h à 11h30
Tarif: 15€



• Cuisiner autrement

Animée par une professionnelle
Mardi de 9h à 11h
Tarif: 15€

• Langues vivantes

Anglais: mercredi de 18h15 à 20h, 80€,
Italien: lundi de 17h30 à 19h
Langue des signes: mardi de 18h30 à 20h, 100€

• Scrabble

Animée par une bénévole
Jeudi 14h15 au centre social
Mardi 14h15 à la mairie de st Barthélémy
Tarif: 1ère année 30€ licence comprise
Renouvellement 50€ licence comprise
15€ licence extérieure



• Initiation Informatique pour jeunes retraités

Animée par une professionnelle:
Débutants: vendredi de 9h30 à 11h30
Tarif: 140€

Intermédiaires: lundi de 9h30 à 11h30
Tarif: 140€

Confirmés: lundi de 13h30 à 15h
Tarif: 100€



• **Stimulation cognitive sur informatique**
Cet atelier a pour objectif principal d'entretenir sa mémoire en utilisant l'outil informatique. Tous les mardis après midi de 14h à 15h, deux animatrices sont à l'annexe du centre social (en centre ville) pour proposer des ateliers de stimulations cognitives sur internet en séance collective.

• Mémoire

Animée par une professionnelle
Mercredi de 14h30 à 16h
Tarif: 80€





Oron et patrimoine organise

un REPAS DANSANT

Le SAMEDI 18 NOVEMBRE 2017

8H30 SALLE
POLYVALENTE
DE SAINT
BARTHELEMY



SUR LE
THEME DES
ANNEES
DISCO



Entrée 22 €

Réservations ou informations au 07 71 87 61 37

C.C.A.S.

Le prochain repas du C.C.A.S. pour les plus de 65 ans
aura lieu le **26 NOVEMBRE à 12H00**, salle polyvalente.

Nous vous invitons à faire vos réservations très vite.

Cette journée conviviale n'est pas exclusivement réservée à nos aînés.
Si vous souhaitez participer à ce rendez-vous et contribuer ainsi à un
échange intergénérationnel, inscrivez-vous en mairie.

Merci de téléphoner au 04 74 84 63 25 ou de déposer le ticket joint
dans la boîte aux lettres de la mairie.

Venez nombreux participer.

Brigitte GUEDENET, Vice-présidente du C.C.A.S.



NOM et PRENOM :

ADRESSE :

NOMBRE DE PERSONNES : PERSONNES INVITEES : (Nom, prénom)

Prix du repas, 24 €.....

PERMANENCES SOCIALES 28 rue Français à BEAUREPAIRE

Conciliateur de justice Beurepaire et son canton	Lundi 9h à 12h sur RV au 04 74 79 22 60	Bureau 1
C.A.F	1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi de 9h à 12h et de 13h à 16h	Bureau 1
C.P.A.M	Tous les Mercredis 9h à 12 h et 13h30 à 16h30	Bureau 2
P.A.C.T	3 ^{ème} Mercredi 10h à 12h	Bureau 1
CARSAT (Service Social) Mme MOURY Accès aux droits et aux soins des publics précaires. Maintien à domicile des personnes âgées.	Tous les Jeudis 9h à 12 h	Bureau 1

AUTRES PERMANENCES :

↳ Permanence de la CARSAT service Retraite à lieu à la Maison des Services Publics et de l'Emploi de la COTE SAINT ANDRE de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous au 3960 et à VIENNE.

↳ Permanence de la MSA à lieu à la Maison des Services Publics et de l'Emploi de la COTE SAINT ANDRE de 9h à 12h sur rendez-vous au 09 69 36 87.00.



nouveau



BEAUREPAIRE

La Ressourcerie
a le plaisir de vous informer qu'une nouvelle boutique
a ouvert le mardi 3 octobre au 61 Rue de la République
dans les anciens locaux du Léopard Vert.

Notre vendeuse, Narimen, vous accueillera avec son large sourire et sa bonne humeur



À VOS AGENDAS



BEAUREPAIRE MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 3 décembre 2017

Place de Jeu de Paume et salle du
Rocher organisé par le Comité de Jumelage
«Beurepaire/Auenwald».

Pour toute information, contacter la présidente
au 06 61 91 71 56.



ST BARTHELEMY



La bibliothèque et l'école primaire organisent
le samedi 2 décembre 2017

LA FÊTE DU LIVRE

Cette journée se déroulera de 9h30 à 13h30
à l'école primaire.

Les travaux des élèves, en lien avec des albums et
des romans de littérature de jeunesse, seront
exposés.

Une vente de livres neufs (romans,
albums, documentaires, calendriers,
dictionnaires, encyclopédies...) sera également proposée.



A.C.C.A.

St BARTHELEMY

Dimanche 3 Décembre

Matinée BOUDINS

SAUCISSES et GUEUSES



A partir de 8h30

(au local de la chasse Parking de l'église).

Le meilleur accueil vous sera réservé

Dégustation gratuite



BIBLIOTHEQUE de St BARTHELEMY

Mercredi 10 janvier 2018 à 20h

à Salle Tony Chabert

Assemblée générale

Bilan moral, Bilan financier, Divers

*Clôture par le verre de l'amitié, vous avez du temps libre,
vous voulez rencontrer les habitants, les enfants du
Village, venez nous rejoindre.*